

LA FAMILLE LEMOINE À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

LEMOINE Alexandre (père) :

- Le 10 avril 1520, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Antoinette Potière (ou Poutière), fille de Guillaume Potière (ou Poutière) et d'une mère non dénommée. Son parrain a été Etienne Delafaye ; ses marraines ont été Antoinette (Rousselet), femme d'Alexandre Lemoine, et Jeanne (Tenelle), femme de Guenin Desprez [AM Auxerre, registre GG 97].

- Le 29 août 1521, devant maître Armant, notaire à Auxerre, sont comparus les honorables hommes Etienne Delafaye, Jean Martin, Colas de Marizy, Regnobe Souef, Germain Rigollet, Germain Vincent, Germain Chrestien, Jean Boise, Jean Chaussefoin, Jean Jeanneau, Claude Brinon, Claude Bourotte (ou Borote), Guillaume Ancelot, Alexandre Lemoine, Germain Johannis, Simon Billard, Pierre Grail, Robert Bertrand, Claude Guyard (ou Guiard), Ramonet Delacourt et Pierre Delatour, tous marchands et drapiers vivant à Auxerre, confrères de la confrérie de la décollation de saint Jean-Baptiste se réunissant chaque année, à la même date, en l'église auxerroise des frères prêcheurs pour traiter des affaires de leur profession, lesquels ont fait enregistrer par ledit notaire les statuts de leur confrérie, promettant tous de financer les activités de cette association par une cotisation de vingt deniers tournois, à verser tous les ans par chaque confrère le 29 août, jour anniversaire de la décollation de saint Jean-Baptiste. Les confrères ainsi réunis ont ensuite nommé le drapier Germain Chrestien au poste de recevoir des deniers de leur confrérie, et le drapier Claude Brinon au poste de contrôleur [AD 89, E 503].

- Le 23 avril 1522, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Alain Brisson dit Demarnay a vendu à maître Germain de Charmoy, prêtre, chanoine d'Auxerre, un demi-arpent de vigne à Pourrain [AD 89, 3 E 1-1].

- Le 4 juin 1527, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, le meunier Alain Brisson dit Demarnay, demeurant au moulin de Rosières à Pourrain, a vendu à Alexandre Lemoine, marchand à Auxerre, un étang avec bief et chaussée, situé à Pourrain et appelé « *l'étang de la Breullé* », en présence de son fils Thiénon (Brisson dit) Demarnay et de son frère Guillemain Brisson dit Demarnay, laboureurs domiciliés à Pourrain [AD 89, E 415, folio 30 verso].

- Le 31 août 1527, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, le laboureur Alain Brisson dit Demarnay, demeurant à Pourrain, a vendu à Alexandre Lemoine, marchand à Auxerre, cinq bichets de froment seigle [AD 89, E 415, folio 66 verso].

- Le 13 avril 1531 (après Pâques), en l'église Saint-Regnobe à Auxerre, a été baptisé Germain Lemoine, fils de l'honorable homme Alexandre Lemoine et d'Antoinette Rousselet (ou Rossellet). Ses parrains ont été les honnêtes personnes Germain Johannis et Regnault Petit ; sa marraine a été Eugénie, femme de l'honorable homme Jean Guillot [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 11 juin 1542, en l'église Saint-Regnobe à Auxerre, a été baptisée Marie Lemoine, fille bâtarde d'Alexandre Lemoine et de sa servante Nicole (dite La Pellicande). Son parrain a été Colas Thibault ; ses marraines ont été Marie Michau et Guillemette Defoyes [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 10 juin 1543, en l'église Saint-Regnobe à Auxerre, a été baptisé Alexandre Lemoine, fils bâtard d'Alexandre Lemoine et de Nicole, sa servante, appelée « *la Pellicande* ». Ses parrains ont été les deux frères Alexandre Maytru (ou Maitru) et Nicolas Maytru (ou Maitru) ; sa marraine a été Guillemette Defoyes [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 21 novembre 1544, en l'église Saint-Regnobe à Auxerre, a été baptisé Jean Lemoine, fils bâtard d'Alexandre Lemoine et de sa servante Nicole La Pellicande. Ses parrains ont été Jean Lenoble et Nicolas François ; sa marraine a été Claudine Bassillon [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 13 juillet 1545, en l'église Saint-Regnobe à Auxerre, Nicolas Lemoine, fils d'Alexandre Lemoine, a épousé Anne Ducrot, fille de l'honorable homme Jean Ducrot (et de Jeanne Leconte) [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 12 janvier 1553 *n.s.*, en la paroisse Saint-Regnobe à Auxerre, est décédé Pierre Ferrand, fils de feu Roch Ferrand, de Joigny, et de Claudine Lemoine (fille d'Alexandre Lemoine), et son corps a été inhumé ensuite en l'église auxerroise de Saint-Regnobe [AM Auxerre, registre GG 123].

LEMOINE Alexandre (fils) :

- Le 10 juin 1543, en l'église Saint-Regnobe à Auxerre, a été baptisé Alexandre Lemoine, fils bâtard d'Alexandre Lemoine et de Nicole, sa servante, appelée « *la Pellicande* ». Ses parrains ont été les deux frères Alexandre Maytru (ou Maitru) et Nicolas Maytru (ou Maitru) ; sa marraine a été Guillemette Defoyes [AM Auxerre, registre GG 123].

LEMOINE Alexandre :

- Le 23 juillet 1568, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence du procureur Jean Armant et du marchand François Barrault, domiciliés à Auxerre, le marchand auxerrois Alexandre Lemoine a cédé à titre de louage au prêtre Jean Guydon, vicaire de l'église Saint-Regnobe à Auxerre, ceci pour un an à partir du 1^{er} août 1568, une chambre haute avec garde-robe et grenier dessus, vinée dessous, ainsi que l'usage de la cour commune partagée avec ledit bailleur et Pierre Drohot, son hôte, ceci moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois [AD 89, E 392, folio 87 recto].

- Le 12 avril 1570, devant Pierre Leclerc, notaire royal à Auxerre, en présence de maîtres Jean Petit et Germain Trébuchet, procureurs au bailliage d'Auxerre, de Grégoire Pouillet, sergent à cheval audit bailliage, et d'Edmé Adine et Claude Perreau (ou Preau), marchands demeurant à Auxerre, sont comparus le vigneron auxerrois Alexandre Lemoine et Adrienne, veuve de feu Jean Boton (ou Bothon), domiciliée en ladite ville d'Auxerre, lesquels ont transigé pour régler à l'amiable un différend les opposant au sujet du vigneron Michel Boton (ou Bothon), fils desdits feu Jean Boton (ou Bothon) et Adrienne, qui le dimanche précédent, vers minuit, a blessé et outragé ledit Alexandre Lemoine et qui ensuite a été enfermé dans les prisons de l'évêque d'Auxerre : le plaignant a accepté d'abandonner les poursuites contre son agresseur en échange de neuf écus d'or soleil, valant 24 livres et 6 sols tournois, et du paiement par ladite Adrienne des soins prodigués audit plaignant par un barbier et chirurgien [AD 89, 3 E 6-326].

LEMOINE Blaise :

- Le 3 février 1522 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Blaise Lemoine, fils de Julien Lemoine et de Marguerite. Ses parrains ont été Nicolas (*illisible*) et Anne Créthé (?); sa marraine a été Alix, femme d'un homme non dénommé [AM Auxerre, registre GG 97].

LEMOINE Blanchet :

- Le 17 juillet 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Blanchet Lemoine, fils de Julien Lemoine et de Marguerite. Ses parrains ont été maître Jean Jobert et Nicolas Thibault; sa marraine a été Jeanne, femme de Jean Trinquet [AM Auxerre, registre GG 97].

LE MOINE Claudine :

- Le 12 janvier 1553 *n.s.*, en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, est décédé Pierre Ferrand, fils de feu Roch Ferrand, de Joigny, et de Claudine Lemoine (fille d'Alexandre Lemoine), et son corps a été inhumé ensuite en l'église auxerroise de Saint-Regnobert [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 20 mai 1585, le marchand Jean Pérille et Marie Pérille, représentée par son époux maître Joachim Dubourg, notaire et praticien à Joigny, ont vendu pour le prix de 50 écus soleil au marchand auxerrois Claude Bureteau un seizième d'une maison avec chambres hautes et boutique, située en la rue de la Draperie à Auxerre, au bourg Saint-Eusèbe, ladite Marie Pérille ayant hérité de sa portion de maison de sa défunte mère Claudine Lemoine, héritière quant à elle de feu Nicolas Lemoine, mari en premières noces de l'épouse dudit Claude Bureteau (Anne Ducrot) [AD 89, 3 E 7-308].

LEMOINE Etienne :

- Le 12 juillet 1524, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Catherine Jouvenie (?), fille de Guy Jouvenie (?) et de Catherine. Son parrain a été Jean Lemoine, fils d'Etienne Lemoine; ses marraines ont été Catherine, femme de Jean Berthier, et Claudine, femme de Mathelin Moreau [AM Auxerre, registre GG 97].

LEMOINE Etienne :

- Le 17 juillet 1541, devant François Fauchot, notaire à Auxerre, Fiacre Tatois, fils de feu Pierre Tatois et de Jeanne Robert, a passé un contrat de mariage avec Perrette Josmier, fille du défunt marchand auxerrois Claude Josmier et de feu Gratienne (Guiot), placée sous la tutelle et curatelle d'Etienne Lemoine, marchand à Saint-Florentin, et de Claude Josmier, marchand boucher à Auxerre [AD 89, E 424, folio 17 verso].

LEMOINE Germain :

- Le 13 avril 1531 (après Pâques), en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Germain Lemoine, fils de l'honorable homme Alexandre Lemoine et d'Antoinette Rousselet (ou Rossellet). Ses parrains ont été les honnêtes personnes Germain Johannis et Regnault Petit; sa marraine a été Eugienne, femme de l'honorable homme Jean Guillot [AM Auxerre, registre GG 123].

LEMOINE Germaine :

- Le 12 juin 1528, devant Laurent Rousse, notaire à Auxerre, Regnault Petit, fils de feu l'honorable homme Jean Petit, praticien en cour d'église, et de Germaine Lemoine, a passé un contrat de mariage avec Louise Rémond, fille de l'honorable homme Girard Rémond, licencié en lois, enquêteur au bailliage d'Auxerre, et de feu Huguette Rousselet [AD 89, 3 E 14-3, folio 53 verso].

- Le 17 décembre 1532, devant maître Guillon, notaire, est comparu Philippe Chasneau, lequel a passé un contrat de mariage avec Jeanne de Montmoret (fille de Guillaume de Montmoret et de Germaine Lemoine). Ce contrat est signalé dans un inventaire après décès établi le 19 février 1572 par Pierre Leclerc, notaire à Auxerre [AD 89, 3 E 6-327].

- Le 17 octobre 1542, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Germaine Moret, fille de Maurice Moret et de Jeanne (Mercier). Son parrain a été Guenin Tribou; ses deux marraines ont été Germaine Lemoine, femme de maître Guillaume de Montmoret, praticien en cour d'Eglise à Auxerre, et Anne (Delorme), épouse du marchand mercier auxerrois Supplie Marie [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 11 juin 1548, devant Guillaume Chacheré, notaire à Auxerre, a eu lieu le partage après décès des biens laissés par feu (Jean) Petit entre sa veuve Germaine (Lemoine), remariée à Guillaume de Montmoret, et son fils unique maître Regnault Petit [AD 89, 3 E 14-4, folio 29 recto].

- Le 9 janvier 1549 *n.s.*, devant Guillaume Chacheré, notaire à Auxerre, a eu lieu le partage après décès des biens laissés par feu Guillaume de Montmoret entre sa veuve Germaine (Lemoine) et leurs quatre enfants, à savoir Philippe de Montmoret, Jeanne de Montmoret, femme de Philippe Chasneau, Perrette de Montmoret, femme de Louis Martin, et enfin Germaine de Montmoret, femme de Germain Disson (ou Dusson) [AD 89, 3 E 14-4, folio 68 recto].

LEMOINE Germaine :

- Le 6 mars 1525 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Germaine Lemoine, fille de Julien Lemoine et de Marguerite. Son parrain a été Pierre Chastelain; ses marraines ont été Germaine (Taillereau), veuve de feu Laurent Regnard, et Jeanne, femme de Nicolas Berger [AM Auxerre, registre GG 97].

LEMOINE Guénault :

- Le 1^{er} février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence du noble homme Jean Regnier l'aîné, bailli d'Auxerre, de Germain Trouvé, licencié en lois, et Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, et de Jean du Val-de-Mercy et Guillemain Préménault, sont comparus en l'église des Cordeliers à Auxerre d'une part Pierre Le Masle, abbé du monastère de Saint-Pierre-en-Vallée, et Simon Béchu, prêtre, sous-chantre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre, représentant tous les gens d'église de la ville, ainsi que Jean Regnier le jeune, lieutenant du bailli d'Auxerre, Jean Lourdin, prévôt d'Auxerre, Guénault Lemoine, Jean Gontier, Jacques Driart, Germain Trouvé le jeune, Blaise Tribolé, Simon Lemoine, Simon Gontier, licencié en lois, Jean de Troyes, receveur d'Auxerre, Pierre La Plote, grainetier d'Auxerre, Jean Desbordes l'aîné, Germain Vivien, Casselin Lusurier, Jean Dieulegard, Jean Coquard, Jean de Cheny, Jean Ferron, Robert de Tournay, Jacquinet de Pesselières, Germain de Coiffy, Guillaume Musart, Pierre Grail, Guillaume de Celles (ou Selles), Perrin Gontier, Thierry Hart, Thibault Estoreau, Thomas Labbé, Guiot Aubriot, Guillaume Gazon, Simon Carreau, Philebert Delafaye, Denis Delachaume, Guillaume du Val-de-Mercy, Etienne Lerouge, Jacquemin Legoux, Perrin Dupont, Guillaume Tisserant, Huguet Chevalier, Perrenet Cousin, Simon Channery, Germain Trubert, Guillemain Gaultherin, Simon Pardela, Guiot de Villy, Guillaume de Chasnés, Laurent Bureteau, Humbert Michel, Thomas Bourdin, Guillaume Vollant, Thévenin Lebeau, Pierre Dorgelet, Thévenin Cloppin, Thévenin Lemoine, Jean Becquet, Perrin Bézard, Jacquet Tonnaille, Jean Rousseau, Perrin Le Jou et Robin Maubert, représentant tous les bourgeois, manants et habitants de la ville et cité d'Auxerre, et d'autre part Jean Thomas dit Charlot, Guillemain Thomas dit Charlot (son fils), Guillemain Charles, Huguenin Guerrier, Jean Berthelot, Etienne Duchamp, Guillemain Marrillier, Adam Chaindé, Jean Grislot, Thomas Loré, Martin Relié, Henri Berthelot, Jean Joly, Thévenot Desprez, Jean Delacroix, Robin Gaudry (ou Baudry), Bernard Caye, Guillemain Jourrand (ou Jorran), Jean Barre, Jean Bourgeois, Jean Chevalier, Thévenin Puisastre, Guillemain Tatois, Guillemain Bourgoin le jeune, Perrin Royer, Guillemain Bourgoin l'aîné, Guillemain Potin, Jean Marion, Jean Dupont, Jean Barat, Perrin Macé, Guillemain Le Saynat (ou Le Sanat), Guillaume Deguy, Perrin Dupuis, Germain Alliot, Laurent Georgin, Laurent Tabard, Jean Forestier, Droin Jacquin, Thévenin Miné, Jean Macé, Guillemain Macé, Jean Poichot, Thiebault Musnier, Jean Charpentier, Jeannin Guillot, Guillemain Marchant, Jean Dosnon, Jean Boly, Guillemain Chisenosse, Jeannin Maistredostel, Perrin Miné, Jean Dorgenot et Perrin Orry, représentant tous les vigneron et laboureurs d'Auxerre, lesquels ont transigé pour clore un procès en appel, avec l'autorisation du roi Charles VII donnée à Paris le 17 mai 1453 : les vigneron et laboureurs auxerrois ont accepté de travailler chaque jour du lever au coucher du soleil, ceci de la fête de Pâques jusqu'à la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix en septembre, sous peine de perdre toute leur journée de salaire en cas d'arrêt de travail prématuré, la moitié de cette somme étant conservée par leur maître et l'autre moitié étant destinée à financer la fortification de la ville d'Auxerre [AM Auxerre, AA 1, folio LV recto].

- Le 1^{er} février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence du noble homme Jean Regnier l'aîné, bailli d'Auxerre, de Germain Trouvé, licencié en lois, et Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, et de Jean du Val-de-Mercy et Guillemain Préménault, sont comparus en l'église des Cordeliers à Auxerre Pierre Le Masle, abbé du monastère de Saint-Pierre-en-Vallée, et Simon Béchu, prêtre, sous-chantre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre, représentant tous les gens d'église de la ville, ainsi que Jean Regnier le jeune, lieutenant du bailli d'Auxerre, Jean Lourdin, prévôt d'Auxerre, Guénault Lemoine, Jean Gontier, Jacques Driart, Germain Trouvé le jeune, Blaise Tribolé, Simon Lemoine, Simon Gontier, licencié en lois, Jean de Troyes, receveur d'Auxerre, Pierre La Plote, grainetier d'Auxerre, Jean Desbordes l'aîné, Germain Vivien, Casselin Lusurier, Jean Dieulegard, Jean Coquard, Jean de Cheny, Jean Ferron, Robert de Tournay, Jacquinet de Pesselières, Germain de Coiffy, Guillaume Musart, Pierre Grail, Guillaume de Celles (ou Selles), Perrin Gontier, Thierry Hart, Thibault Estoreau (ou Scoreau), Thomas Labbé, Guiot Aubriot, Guillaume Gazon, Simon Carreau, Philebert Delafaye, Denis Delachaume, Guillaume du Val-de-Mercy, Etienne Lerouge, Jacquemin Legoux, Perrin Dupont, Guillaume Tisserant, Huguet (ou Hugot) Chevalier, Perrenet Cousin, Simon Channery (ou Chaumery), Germain Trubert, Guillemain Gaultherin, Simon Pardela, Guiot de Villy, Guillaume de Chasnés, Laurent Bureteau, Humbert Michel, Thomas Bourdin, Guillaume Vollant, Thévenin Lebeau, Pierre Dorgelet, Thévenin Cloppin, Thévenin Lemoine, Jean Becquet, Perrin Bézard, Jacquet Tonnaille, Jean Rousseau, Perrin Le Jou et Robin Maubert, représentant tous les bourgeois, manants et habitants de la ville et cité d'Auxerre, lesquels ont nommé comme leurs procureurs généraux et spéciaux les honorables hommes Pierre de Boesques, Ogier Titot, Pierre Desfriches, Etienne de Nomant, Jean Lemoine, Jacques Desfriches et Etienne Baudoin, chargés de les représenter en la cour du parlement de Paris [AM Auxerre, AA 1, folio LVI recto].

- Le 24 mai 1457, lors de la perception par le frère Guillaume Bailly, infirmier, des cens dus chaque année à l'infirmerie de Saint-Germain d'Auxerre par des habitants de la rue du Champ et de la grand-rue de Saint-Siméon, Simon Beluotte a payé 7 deniers de cens pour une maison et courtil ayant appartenu à Regnault Truleaul et auparavant à Thévenin Truleaul, tenant d'une part à Thévenin Beluotte et d'autre part au chapitre d'Auxerre, 4 deniers de cens pour une maison ayant appartenu à Guillaume Lambert, tenant d'une part à Guénault Lemoine et d'autre part à Philippon Chaillot, et 3 livres de cens pour d'anciennes maisons devenues courtils, tenant d'une part aux maisons et courtils du doyen et du chapitre d'Auxerre et d'autre part à la chapelle Saint-Eustache-le-Petit [BM Auxerre, manuscrit 164 P, folio 54 verso].

LEMOINE Guillaume :

- Le 24 juin 1527, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, le boulanger Guillaume Lemoine, natif de Durcet (Orne), dans le diocèse de Sées en Normandie, fils des défunts Jean Lemoine et Jeanne, domicilié à Auxerre en l'hôtel de Marin Guillot, boulanger au bourg Saint-Pierre-en-Vallée, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Roux, fille de feu Guenin Roux et de Perrette Deschamps. Le témoin du marié a été Julien Lemoine, boulanger à Auxerre. Les témoins de la mariée ont été son beau-frère Blaise Bouthéroux, vigneron à Saint-Bris-le-Vineux, et son demi-frère utérin Guillaume Bruault, vigneron auxerrois résidant audit bourg Saint-Pierre-en-Vallée [AD 89, E 415, folio 43 recto].

LEMOINE Jean :

- Le 1^{er} février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence du noble homme Jean Regnier l'aîné, bailli d'Auxerre, de Germain Trouvé, licencié en lois, et Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, et de Jean du Val-de-Mercy et Guillemain Préménault, sont comparus en l'église des Cordeliers à Auxerre Pierre Le Masle, abbé du monastère de Saint-Pierre-en-Vallée, et Simon Béchu, prêtre, sous-chantre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre, représentant tous les gens d'église de la ville, ainsi que Jean Regnier le jeune, lieutenant du bailli d'Auxerre, Jean Lourdin, prévôt d'Auxerre, Guénault Lemoine, Jean Gontier, Jacques Driart, Germain Trouvé le jeune, Blaise Tribolé, Simon Lemoine, Simon Gontier, licencié en lois, Jean de Troyes, receveur d'Auxerre, Pierre La Plote, grainetier d'Auxerre, Jean Desbordes l'aîné, Germain Vivien, Casselin Lusurier, Jean Dieulegard, Jean Coquard, Jean de Cheny, Jean Ferron, Robert de Tournay, Jacquinet de Pesselières, Germain de Coiffy, Guillaume Musart, Pierre Grail, Guillaume de Celles (ou Selles), Perrin Gontier, Thierry Hart, Thibault Estoreau (ou Escoreau), Thomas Labbé, Guiot Aubriot, Guillaume Gazon, Simon Carreau, Philebert Delafaye, Denis Delachaume, Guillaume du Val-de-Mercy, Etienne Lerouge, Jacquemin Legoux, Perrin Dupont, Guillaume Tisserant, Huguet (ou Hugot) Chevalier, Perrenet Cousin, Simon Channery (ou Chaumery), Germain Trubert, Guillemain Gaultherin, Simon Pardela, Guiot de Villy, Guillaume de Chasnés, Laurent Bureteau, Humbert Michel, Thomas Bourdin, Guillaume Vollant, Thévenin Lebeau, Pierre Dorgelet, Thévenin Cloppin, Thévenin Lemoine, Jean Becquet, Perrin Bézard, Jacquet Tonnaille, Jean Rousseau, Perrin Le Jou et Robin Maubert, représentant tous les bourgeois, manants et habitants de la ville et cité d'Auxerre, lesquels ont nommé comme leurs procureurs généraux et spéciaux les honorables hommes Pierre de Boesques, Ogier Titot, Pierre Desfriches, Etienne de Nomant, Jean Lemoine, Jacques Desfriches et Etienne Baudoin, chargés de les représenter en la cour du parlement de Paris [AM Auxerre, AA 1, folio LVI recto].

LEMOINE Jean :

- Le 12 juillet 1524, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Catherine Jouvenie (?), fille de Guy Jouvenie (?) et de Catherine. Son parrain a été Jean Lemoine, fils d'Etienne Lemoine ; ses marraines ont été Catherine, femme de Jean Berthier, et Claudine, femme de Mathelin Moreau [AM Auxerre, registre GG 97].

LEMOINE Jean :

- Le 21 novembre 1544, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Jean Lemoine, fils bâtard d'Alexandre Lemoine et de sa servante Nicole La Pellicande. Ses parrains ont été Jean Lenoble et Nicolas François ; sa marraine a été Claudine Bassillon, fille de Jean Bassillon [AM Auxerre, registre GG 123].

LEMOINE Jeanne :

- Le 23 juillet 1520, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Guiot Fayot, marchand tanneur à Saint-Florentin, a passé un contrat de mariage avec Jeanne Lemoine, veuve de feu Jean Mercier, d'Auxerre [AD 89, E 413, acte 70].

LEMOINE Jeanne :

- Le 28 août 1530, devant le curé de l'église Saint-Regnobert à Auxerre, Jeanne Lemoine, fille de Pierre Lemoine, a fait son testament [AM Auxerre, registre GG 123].

LEMOINE Jeanne :

- Le 24 juillet 1551 (veille de la fête de Saint-Jacques et Saint-Christophe), en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, est décédée Jeanne Lemoine, veuve de François Moret, et son corps a été inhumé ensuite en l'église auxerroise de Saint-Regnobert auprès de son défunt mari [AM Auxerre, registre GG 123].

LEMOINE Jeanne :

- Le 20 juin 1546 (dimanche de la Trinité), en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Jeanne Sauguenet, née le même jour, fille de Claude Sauguenet, procureur au bailliage d'Auxerre, et de Simonette Thomas. Son parrain a été Baptiste Bergerat ; ses marraines ont été Jeanne Lemoine, femme du praticien Jean Foucher, et Huguet, épouse de Pierre Thierry. Dans l'acte de baptême, la date indiquée est erronée : le 20 mai 1546 qui figure dans le registre ne tombe pas un dimanche mais un jeudi, alors que le 20 juin 1546 correspond bien au dimanche de la Trinité [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 21 décembre 1555, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé par Edmond Soufflard, vicaire de ladite église, un garçon nommé Israël Foucher, fils de maître Jean Foucher et de Jeanne (Lemoine). Ses deux parrains ont été maître Nicolas de Charmoy, avocat au parlement de Paris, et maître Jean Ailleboust (ou « *Albosius* »), médecin ; sa marraine a été Edmée (Tournemotte), veuve d'Edmé Fauleau [AM Auxerre, registre GG 32, folio 9 recto].

- Le 30 juillet 1564, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Jeanne Foucher, fille de l'honorable maître Jean Foucher, lieutenant pour le roi aux eaux et forêts, et de l'honnête femme Jeanne Lemoine (ou Lemoisne). Son parrain a été l'honorable homme maître Pierre Regnault, greffier au siège présidial d'Auxerre ; ses marraines ont été les deux honnêtes femmes Edmée, épouse de maître Jacques Coullault (ou Colleau), procureur audit siège présidial, et Jeanne, épouse de Jean Genet, lui aussi procureur au même siège [AM Auxerre, registre GG 3].

LEMOINE Julien :

- Le 10 décembre 1520, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Jean (Evrat), fils de Louis (Evrat) et de Léonarde. Ses parrains ont été maître Jean Boutault et Julien Lemoine ; sa marraine a été Jeanne, femme de Jacques Cloupot [AM Auxerre, registre GG 97].

- Le 15 décembre 1520, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Michel Lemoine, fils de Julien Lemoine et de Marguerite. Ses parrains ont été Michel Piot et Jean Trouet ; sa marraine a été Agnès, femme de Jean Gendrot [AM Auxerre, registre GG 97].

- Le 3 février 1522 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Blaise Lemoine, fils de Julien Lemoine et de Marguerite. Ses parrains ont été Nicolas (*illisible*) et Anne Créthé (?); sa marraine a été Alix, femme d'un homme non dénommé [AM Auxerre, registre GG 97].

- Le 17 juillet 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Blanchet Lemoine, fils de Julien Lemoine et de Marguerite. Ses parrains ont été maître Jean Jobert et Nicolas Thibault; sa marraine a été Jeanne, femme de Jean Trinquet [AM Auxerre, registre GG 97].

- Le 13 février 1524 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Louise Joseph, fille de Jean Joseph et de Jeanne. Son parrain a été Louis Hérard; ses marraines ont été Catherine, femme de Jean Berthier, et Marguerite, femme de Julien Lemoine [AM Auxerre, registre GG 97].

- Le 6 mars 1525 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Germaine Lemoine, fille de Julien Lemoine et de Marguerite. Son parrain a été Pierre Chastelain; ses marraines ont été Germaine (Taillereau), veuve de feu Laurent Regnard, et Jeanne, femme de Nicolas Berger [AM Auxerre, registre GG 97].

- Le 24 juin 1527, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, le boulanger Guillaume Lemoine, natif de Durcet (Orne), dans le diocèse de Sées en Normandie, fils des défunts Jean Lemoine et Jeanne, domicilié à Auxerre en l'hôtel de Marin Guillot, boulanger au bourg Saint-Pierre-en-Vallée, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Roux, fille de feu Guenin Roux et de Perrette Deschamps. Le témoin du marié a été Julien Lemoine, boulanger à Auxerre. Les témoins de la mariée ont été son beau-frère Blaise Bouthéroux, vigneron à Saint-Bris-le-Vineux, et son demi-frère utérin Guillaume Bruault, vigneron auxerrois résidant audit bourg Saint-Pierre-en-Vallée [AD 89, E 415, folio 43 recto].

LEMOINE Marie :

- Le 11 juin 1542, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Marie Lemoine, fille bâtarde d'Alexandre Lemoine et de sa servante Nicole (dite La Pellicande). Son parrain a été Colas Thibault; ses marraines ont été Marie Michau et Guillemette Defoyes [AM Auxerre, registre GG 123].

LEMOINE Mathelie :

- Le 11 janvier 1523 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Sibylle Petitfou, fille de François Petitfou et de Jeanne (Barrault). Son parrain a été Jean Chancy dit Pasquier; ses marraines ont été Mathelie (Lemoine), femme de Laurent Barrault, et Germaine (Depogues), femme de Guillaume Barrault [AM Auxerre, registre GG 97].

- Le 19 janvier 1555 *n.s.*, devant maître Tribolé, notaire à Auxerre, François Barrault, fils du défunt marchand auxerrois Laurent Barrault et de Mathelie Lemoine, a passé un contrat de mariage avec Catherine Caillé, fille du marchand auxerrois Jaspard Caillé et de feu Germaine Bazot, placée sous la tutelle de Nicolas Michel [AD 89, 3 E 6-434].

LEMOINE Michel :

- Le 15 décembre 1520, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Michel Lemoine, fils de Julien Lemoine et de Marguerite. Ses parrains ont été Michel Piot et Jean Trouet; sa marraine a été Agnès, femme de Jean Gendrot [AM Auxerre, registre GG 97].

LEMOINE Nicolas :

- Le 13 juillet 1545, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, Nicolas Lemoine, fils d'Alexandre Lemoine, a épousé Anne Ducrot, fille de l'honorable homme Jean Ducrot (et de Jeanne Leconte) [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 11 juin 1551 (jour de la fête de Saint-Barnabé), en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Pierre Darthé, fils de Joseph Darthé et d'une femme non dénommée (Jeanne Ducrot). Ses parrains ont été les honorables hommes Pierre Darthé et Jean Ducrot, apothicaire; sa marraine a été Anne Ducrot, fille dudit Jean Ducrot et femme de Nicolas Lemoine [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 20 mai 1585, le marchand Jean Pérille et Marie Pérille, représentée par son époux maître Joachim Dubourg, notaire et praticien à Joigny, ont vendu pour le prix de 50 écus soleil au marchand auxerrois Claude Bureteau un seizième d'une maison avec chambres hautes et boutique, située en la rue de la Draperie à Auxerre, au bourg Saint-Eusèbe, ladite Marie Pérille ayant hérité de sa portion de maison de sa défunte mère Claudine Lemoine, héritière quant à elle de feu Nicolas Lemoine, mari en premières noces de l'épouse dudit Claude Bureteau (Anne Ducrot) [AD 89, 3 E 7-308].

LEMOINE Pierre (mort avant 1507) :

- Le 3 décembre 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence de Jean Bolée l'aîné et du clerc André Colin, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, sont comparus d'une part le couturier auxerrois Guiot Pochéré et Jeanne, son épouse, veuve en premières noces de Jean Bonhomme, et d'autre part Jean Bassillon et Agnès Bonhomme, son épouse, fille dudit feu Jean Bonhomme, ainsi que Didier Pingoïn et Rolin Cadoble, tuteurs et curateurs des enfants encore mineurs dudit feu Jean Bonhomme et de ladite Jeanne (dont Jean Bonhomme, âgé de quinze mois), lesquelles parties ont procédé au partage après décès des biens laissés en héritage par ledit défunt Jean Bonhomme : ledit Guiot Pochéré et ladite Jeanne, son épouse, ont reçu la moitié d'une maison située au bourg Saint-Regnobert à Auxerre, en la rue Fécauderie (ou « *de la Fricaulderie* » dans l'acte), avec pour enseigne « *la beurgère* », tenant d'une part aux héritiers de feu Pierre Lemoine (ou Le Moigne), d'autre part à François Sauvageot (ou Saulvaigeot), par-derrière aux murs de la cité et par-devant à l'autre moitié de la maison, ainsi qu'une pièce de vigne d'un demi-arpent située au finage de Saint-Bris-le-Vineux, tenant d'une part aux hoirs de feu Jean Laurent, et une autre pièce de vigne d'un demi-arpent; ledit Jean Bassillon et son épouse Agnès Bonhomme, d'une part, et les enfants encore mineurs de feu Jean Bonhomme, d'autre part, ont reçu quant à eux l'autre moitié de la maison située au bourg Saint-Regnobert à Auxerre, en la rue Fécauderie, tenant d'une part audit François Sauvageot (ou Saulvaigeot), d'autre part aux héritiers dudit Pierre Lemoine (ou Le Moigne), par-devant à la rue commune et par-derrière à l'autre moitié de la maison, ainsi qu'un arpent de vigne et désert situé au lieu-dit de « *Vaulmelon* » à Saint-Bris-le-Vineux, tenant d'une part à Huguet Burlin et d'autre part aux déserts vacants [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 238 bis recto].

LEMOINE Pierre :

- Le 5 juillet 1531, en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, est décédé messire Pierre Lemoine, prêtre [AM Auxerre, registre GG 123].

LEMOINE Pierre :

- Le 30 mai 1514, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, le boulanger auxerrois Jacob Sourdeau, accompagné de Simon Sourdeau, d'Auxerre, a passé un contrat de mariage avec Jeanne Girard, fille des défunts Thomas Girard et Louette Gaultard, et nièce de Pierre Lemoine et de Jeanne, ainsi que de feu Didier Olivier et de Jeanne (Gaultard), tous domiciliés à Auxerre [AD 89, E 411, folio 22 recto].

- Le 28 mai 1530, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, en présence du chapelier Pierre Lemoine, de Marien Platard et de Pierre Loiseau, a été enregistré le testament d'Antoinette (Guyard), femme de l'honorable homme maître Nicolas Michelot, procureur en ladite ville d'Auxerre, laquelle, après avoir souhaité être inhumée au cimetière de ladite église Saint-Regnobert, a désigné comme exécuteurs testamentaires son mari et sa mère, prénommée Coline (alias Nicole Boursier), veuve de Colas Guyard [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 28 août 1530, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, en présence des frères Alexandre Maistre et Jean Maistre, ainsi que de la veuve de feu Jean Petz, a été enregistré le testament de Jeanne, épouse du chapelier auxerrois Pierre Lemoine, laquelle, après avoir souhaité être inhumée au cimetière de ladite église Saint-Regnobert, dans les murs de l'église neuve, a légué son chaperon à Jeanne (Girard), femme de Jacques Sourdeau, désignant comme exécuteurs testamentaires son mari Pierre Lemoine et Pierre Olivier [AM Auxerre, registre GG 123].

- En septembre 1530, en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, est décédée Jeanne, femme de Pierre Lemoine [AM Auxerre, registre GG 123].

LEMOINE Pierre :

- Le 19 juillet 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des honorables hommes Jean Richard et Claude (de) Vernillat, procureurs au bailliage d'Auxerre, est comparu Pierre Lemoine, tonnelier à Vézelay, lequel a passé un contrat de mariage avec Marie Legillon, veuve de maître Jean Ch(...) [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 126].

LEMOINE Regnard :

- En 1465, Regnard Lemoine, maître ès arts et licencié en lois, est nommé recteur des grandes écoles d'Auxerre par l'évêque auxerrois Pierre de Longueil [BM Auxerre, manuscrit 390 G, page 38].

LEMOINE Regnault :

- Le 30 septembre 1507, en l'hôtel des manants et habitants de la ville d'Auxerre, se sont réunis pour la première fois tous les tenants de fiefs et tous les représentants des communautés villageoises du bailliage d'Auxerre, pour préparer la collecte et la publication des coutumes locales particulières des villes, châtelainies, baronnies et seigneuries dudit bailliage, dont l'official Crespin Prévost, représentant l'évêque d'Auxerre Jean Baillet, l'avocat du roi Jean Ferroul et le procureur du roi Pierre Gontier, tous deux licenciés en lois, représentant les sergents royaux du bailliage d'Auxerre, les chanoines Charles Bourgoïn et Germain de Charmoy, représentant le chapitre de la cathédrale d'Auxerre, les moines Antoine de La Chapelle (receveur), Guillaume Gillet (frère) et François de La Bonde (chantre), représentant tous les trois l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre, l'abbé Nicolas Johannis, représentant son abbaye de Saint-Marien à Auxerre, l'abbé Hugues de Boulangiers (de Bollenges), représentant son abbaye de Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, Jean Bourdin, procureur au bailliage d'Auxerre, représentant le couvent de Saint-Julien d'Auxerre, Huguet Maucardet, lui aussi procureur au bailliage d'Auxerre, représentant le couvent de Notre-Dame-des-Isles, Philippe Le Brioy et Pierre Delafaye, procureurs au bailliage d'Auxerre, représentant les habitants d'Auxerre, les avocats Regnault Lemoine, Pierre Cochon, Edmé Morlon, Jean Desbordes, Jean Moron, Jean Leclerc, Nicolas Rousselet, Jean Ramonet et Girard Rémond, représentant les avocats du bailliage d'Auxerre, les procureurs Jean Bourdin, Hélié Le Brioy, Germain de Coiffy, Claude Tribolé, Pierre Tribolé, Jean Tribolé, Robert Foucher, Jean Chacheré, Simon Berthier, Huguet Maucardet et Bertrand Gimart, représentant les procureurs du bailliage d'Auxerre, ainsi que Thibault Johanneau et Pierre Johanneau, représentant les habitants de Lindry [BM Auxerre, SX 1642 & SX 388].

LEMOINE Rollet (bourreau) :

- Le 28 septembre 1551, le bourreau Rollet Lemoine a étranglé et brûlé à un poteau Etienne Bertin [AD 21, B 2631].

- En 1552, le bourreau Rollet Lemoine, maître des hautes œuvres, a été payé par maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, pour avoir exécuté (le 28 septembre 1551) Etienne Bertin (ou Brethin), accusé d'hérésie et condamné à être étranglé à un poteau et brûlé [AD 21, B 2631].

- Le 8 juillet 1554, le prévôt d'Auxerre (Jacques Chalmeaux) a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, lui ordonnant de verser la somme de 100 sols parisis à Rollet Lemoine, maître des hautes œuvres de la ville d'Auxerre, ceci pour avoir battu et fustigé en la chambre du conseil une nommée Jeanne La Rosse, native d'Ormoï, et un nommé Jean Chrestien dit Christi, puis pour avoir pareillement battu et fustigé par les carrefours de la ville d'Auxerre un nommé Etienne Berthelin dit Bouricquet [AD 21, B 2632, folio 28 recto].

- Au second semestre de 1554, entre juillet et octobre, le lieutenant général au bailliage d'Auxerre (Regnault Chevalier) a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, ordonnant à celui-ci de verser la somme de 4 livres et 16 sols parisis à Rollet Lemoine, maître des hautes œuvres de la ville d'Auxerre, ceci pour avoir mené devant l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre un nommé Pierre Berthier, compagnon barbier, reconnu coupable d'avoir proféré des « *paroles blasphématoires contre l'honneur de Dieu* », et pour l'avoir contraint d'y faire amende honorable avant de le fustiger un jour de marché par tous les carrefours de la ville [AD 21, B 2632, folio 28 verso].

- Le 20 novembre 1554, le procureur du roi au bailliage d'Auxerre (Jean Deheu) a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, lui ordonnant de verser la somme de 16 livres parisis à Rollet Lemoine, maître des hautes œuvres de la ville d'Auxerre, ceci pour avoir brûlé vif Michel Gaboret, accusé d'hérésie [AD 21, B 2632, folio 29 recto & verso].
- Le 22 mars 1555 *n.s.*, le prévôt d'Auxerre (Jacques Chalmeaux) a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, ordonnant à celui-ci de verser la somme de 12 livres parisis à Rollet Lemoine, maître des hautes œuvres au bailliage d'Auxerre, ceci pour avoir pendu et étranglé à mort un nommé Laurent Martin, accusé de fausseté [AD 21, B 2632, folio 30 recto & verso].
- Le 19 août 1555, le prévôt d'Auxerre (Jacques Chalmeaux) a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, lui ordonnant de verser la somme de 60 sols parisis (soit 75 sols tournois) à Rollet Lemoine, maître des hautes œuvres à Auxerre, ceci pour avoir battu et fustigé de verges par les carrefours de la ville Mathieu Grenet, Guillaume Billault et Arable Pariget [AD 21, B 2632, folios 26 verso & 27 recto].
- Le 23 janvier 1556 *n.s.*, le prévôt d'Auxerre (Jacques Chalmeaux) a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, ordonnant à celui-ci de verser la somme de 60 sols parisis (soit 75 sols tournois) à Rollet Lemoine, exécuteur de la haute justice à Auxerre, pour avoir battu et fustigé de verges par les carrefours de la ville un nommé Jean Rousseau dit Diot, natif de Beine [AD 21, B 2632, folio 27 recto & verso].
- Le 13 août 1556, le lieutenant particulier au bailliage d'Auxerre a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, lui ordonnant de verser la somme de 6 livres parisis à Rollet Lemoine, exécuteur de la haute justice à Auxerre, ceci pour avoir fustigé un nommé François Laury dit Pogy et Jeanne, femme de Claude Pellard, et pour avoir exécuté Jean Pellard [AD 21, B 2633, folios 28 verso & 29 recto].
- Le 28 décembre 1556, le prévôt d'Auxerre (Jacques Chalmeaux) a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, ordonnant à celui-ci de verser la somme de 60 sols parisis à Rollet Lemoine, maître des hautes œuvres à Auxerre, pour avoir battu et fustigé de verges par les carrefours d'Auxerre un nommé Loup Guyard, en exécution d'une sentence confirmée en appel par la cour du parlement de Paris [AD 21, B 2633, folios 30 verso & 31 recto].

LEMOINE Simon :

- En 1425, l'écuyer Simon Lemoine, capitaine d'Auxerre, a reçu 100 livres du duc de Bourgogne, par lettres patentes datées de Middelbourg aux Pays-Bas [AD 21, B 2567].
- En 1429, l'écuyer Simon Lemoine, capitaine d'Auxerre, a reçu du duc de Bourgogne le château, la justice et la seigneurie de Coulanges-sur-Yonne [AD 21, B 2571].

LEMOINE Simon :

- Le 1^{er} février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence du noble homme Jean Regnier l'aîné, bailli d'Auxerre, de Germain Trouvé, licencié en lois, et Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, et de Jean du Val-de-Mercy et Guillemain Préménault, sont comparus en l'église des Cordeliers à Auxerre d'une part Pierre Le Masle, abbé du monastère de Saint-Pierre-en-Vallée, et Simon Béchu, prêtre, sous-chantre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre, représentant tous les gens d'église de la ville, ainsi que Jean Regnier le jeune, lieutenant du bailli d'Auxerre, Jean Lourdin, prévôt d'Auxerre, Guénault Lemoine, Jean Gontier, Jacques Driart, Germain Trouvé le jeune, Blaise Tribolé, Simon Lemoine, Simon Gontier, licencié en lois, Jean de Troyes, receveur d'Auxerre, Pierre La Plote, grainetier d'Auxerre, Jean Desbordes l'aîné, Germain Vivien, Casselin Lusurier, Jean Dieulegard, Jean Coquard, Jean de Cheny, Jean Ferron, Robert de Tournay, Jacquinot de Pesselières, Germain de Coiffy, Guillaume Musart, Pierre Grail, Guillaume de Celles (ou Selles), Perrin Gontier, Thierry Hart, Thibault Estoreau, Thomas Labbé, Guiot Aubriot, Guillaume Gazon, Simon Carreau, Philebert Delafaye, Denis Delachaume, Guillaume du Val-de-Mercy, Etienne Lerouge, Jacquemin Legoux, Perrin Dupont, Guillaume Tisserant, Huguet Chevalier, Perrenet Cousin, Simon Channery, Germain Trubert, Guillemain Gaultherin, Simon Pardela, Guiot de Villy, Guillaume de Chasnés, Laurent Bureteau, Humbert Michel, Thomas Bourdin, Guillaume Vollant, Thévenin Lebeau, Pierre Dorgelet, Thévenin Cloppin, Thévenin Lemoine, Jean Becquet, Perrin Bézard, Jacquet Tonnaille, Jean Rousseau, Perrin Le Jou et Robin Maubert, représentant tous les bourgeois, manants et habitants de la ville et cité d'Auxerre, et d'autre part Jean Thomas dit Charlot, Guillemain Thomas dit Charlot (son fils), Guillemain Charles, Huguenin Guerrier, Jean Berthelot, Etienne Duchamp, Guillemain Marrillier, Adam Chaindé, Jean Grislot, Thomas Loré, Martin Relié, Henri Berthelot, Jean Joly, Thévenot Desprez, Jean Delacroix, Robin Gaudry (ou Baudry), Bernard Caye, Guillemain Jourrand (ou Jorran), Jean Barre, Jean Bourgeois, Jean Chevalier, Thévenin Puisastre, Guillemain Tatois, Guillemain Bourgoin le jeune, Perrin Royer, Guillemain Bourgoin l'aîné, Guillemain Potin, Jean Marion, Jean Dupont, Jean Barat, Perrin Macé, Guillemain Le Saynat (ou Le Sanat), Guillaume Deguy, Perrin Dupuis, Germain Alliot, Laurent Georin, Laurent Tabard, Jean Forestier, Droin Jacquin, Thévenin Miné, Jean Macé, Guillemain Macé, Jean Poichot, Thiebault Musnier, Jean Charpentier, Jeannin Guillot, Guillemain Marchant, Jean Dosnon, Jean Boly, Guillemain Chisenosse, Jeannin Maistredostel, Perrin Miné, Jean Dorgenot et Perrin Orry, représentant tous les vigneron et laboureurs d'Auxerre, lesquels ont transigé pour clore un procès en appel, avec l'autorisation du roi Charles VII donnée à Paris le 17 mai 1453 : les vigneron et laboureurs auxerrois ont accepté de travailler chaque jour du lever au coucher du soleil, ceci de la fête de Pâques jusqu'à la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix en septembre, sous peine de perdre toute leur journée de salaire en cas d'arrêt de travail prématuré, la moitié de cette somme étant conservée par leur maître et l'autre moitié étant destinée à financer la fortification de la ville d'Auxerre [AM Auxerre, AA 1, folio LV recto].
- Le 1^{er} février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence du noble homme Jean Regnier l'aîné, bailli d'Auxerre, de Germain Trouvé, licencié en lois, et Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, et de Jean du Val-de-Mercy et Guillemain Préménault, sont comparus en l'église des Cordeliers à Auxerre Pierre Le Masle, abbé du monastère de Saint-Pierre-en-Vallée, et Simon Béchu, prêtre, sous-chantre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre, représentant tous les gens d'église de la ville, ainsi que Jean Regnier le jeune, lieutenant

du bailli d'Auxerre, Jean Lourdin, prévôt d'Auxerre, Guénault Lemoine, Jean Gontier, Jacques Driart, Germain Trouvé le jeune, Blaise Tribolé, Simon Lemoine, Simon Gontier, licencié en lois, Jean de Troyes, receveur d'Auxerre, Pierre La Plote, grainetier d'Auxerre, Jean Desbordes l'aîné, Germain Vivien, Casselin Lusurier, Jean Dieulegard, Jean Coquard, Jean de Cheny, Jean Ferron, Robert de Tournay, Jacquinet de Pesselières, Germain de Coiffy, Guillaume Musart, Pierre Grail, Guillaume de Celles (ou Selles), Perrin Gontier, Thierry Hart, Thibault Estoreau (ou Escoreau), Thomas Labbé, Guiot Aubriot, Guillaume Gazon, Simon Carreau, Philebert Delafaye, Denis Delachaume, Guillaume du Val-de-Mercy, Etienne Lerouge, Jacquemin Legoux, Perrin Dupont, Guillaume Tisserant, Huguet (ou Hugot) Chevalier, Perrenet Cousin, Simon Channery (ou Chaumery), Germain Trubert, Guillemain Gautherin, Simon Pardela, Guiot de Villy, Guillaume de Chasnés, Laurent Bureteau, Humbert Michel, Thomas Bourdin, Guillaume Vollant, Thévenin Lebeau, Pierre Dorgelet, Thévenin Cloppin, Thévenin Lemoine, Jean Becquet, Perrin Bézard, Jacquet Tonnaille, Jean Rousseau, Perrin Le Jou et Robin Maubert, représentant tous les bourgeois, manants et habitants de la ville et cité d'Auxerre, lesquels ont nommé comme leurs procureurs généraux et spéciaux les honorables hommes Pierre de Boesques, Ogier Titot, Pierre Desfriches, Etienne de Nomant, Jean Lemoine, Jacques Desfriches et Etienne Baudoin, chargés de les représenter en la cour du parlement de Paris [AM Auxerre, AA 1, folio LVI recto].

LEMOINE Thévenin :

- Le 1^{er} février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence du noble homme Jean Regnier l'aîné, bailli d'Auxerre, de Germain Trouvé, licencié en lois, et Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, et de Jean du Val-de-Mercy et Guillemain Préménault, sont comparus en l'église des Cordeliers à Auxerre d'une part Pierre Le Masle, abbé du monastère de Saint-Pierre-en-Vallée, et Simon Béchu, prêtre, sous-chantre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre, représentant tous les gens d'église de la ville, ainsi que Jean Regnier le jeune, lieutenant du bailli d'Auxerre, Jean Lourdin, prévôt d'Auxerre, Guénault Lemoine, Jean Gontier, Jacques Driart, Germain Trouvé le jeune, Blaise Tribolé, Simon Lemoine, Simon Gontier, licencié en lois, Jean de Troyes, receveur d'Auxerre, Pierre La Plote, grainetier d'Auxerre, Jean Desbordes l'aîné, Germain Vivien, Casselin Lusurier, Jean Dieulegard, Jean Coquard, Jean de Cheny, Jean Ferron, Robert de Tournay, Jacquinet de Pesselières, Germain de Coiffy, Guillaume Musart, Pierre Grail, Guillaume de Celles (ou Selles), Perrin Gontier, Thierry Hart, Thibault Estoreau, Thomas Labbé, Guiot Aubriot, Guillaume Gazon, Simon Carreau, Philebert Delafaye, Denis Delachaume, Guillaume du Val-de-Mercy, Etienne Lerouge, Jacquemin Legoux, Perrin Dupont, Guillaume Tisserant, Huguet Chevalier, Perrenet Cousin, Simon Channery, Germain Trubert, Guillemain Gautherin, Simon Pardela, Guiot de Villy, Guillaume de Chasnés, Laurent Bureteau, Humbert Michel, Thomas Bourdin, Guillaume Vollant, Thévenin Lebeau, Pierre Dorgelet, Thévenin Cloppin, Thévenin Lemoine, Jean Becquet, Perrin Bézard, Jacquet Tonnaille, Jean Rousseau, Perrin Le Jou et Robin Maubert, représentant tous les bourgeois, manants et habitants de la ville et cité d'Auxerre, et d'autre part Jean Thomas dit Charlot, Guillemain Thomas dit Charlot (son fils), Guillemain Charles, Huguenin Guerrier, Jean Berthelot, Etienne Duchamp, Guillemain Marrillier, Adam Chaindé, Jean Grislot, Thomas Loré, Martin Relié, Henri Berthelot, Jean Joly, Thévenot Desprez, Jean Delacroix, Robin Gaudry (ou Baudry), Bernard Caye, Guillemain Jourrand (ou Jorran), Jean Barre, Jean Bourgeois, Jean Chevalier, Thévenin Puisastre, Guillemain Tatois, Guillemain Bourgoin le jeune, Perrin Royer, Guillemain Bourgoin l'aîné, Guillemain Potin, Jean Marion, Jean Dupont, Jean Barat, Perrin Macé, Guillemain Le Saynat (ou Le Sanat), Guillaume Deguy, Perrin Dupuis, Germain Alliot, Laurent Georgin, Laurent Tabard, Jean Forestier, Droin Jacquin, Thévenin Miné, Jean Macé, Guillemain Macé, Jean Poichot, Thiebault Musnier, Jean Charpentier, Jeannin Guillot, Guillemain Marchant, Jean Dosnon, Jean Boly, Guillemain Chisenosse, Jeannin Maistredostel, Perrin Miné, Jean Dorgenot et Perrin Orry, représentant tous les vigneron et laboureurs d'Auxerre, lesquels ont transigié pour clore un procès en appel, avec l'autorisation du roi Charles VII donnée à Paris le 17 mai 1453 : les vigneron et laboureurs auxerrois ont accepté de travailler chaque jour du lever au coucher du soleil, ceci de la fête de Pâques jusqu'à la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix en septembre, sous peine de perdre toute leur journée de salaire en cas d'arrêt de travail prématuré, la moitié de cette somme étant conservée par leur maître et l'autre moitié étant destinée à financer la fortification de la ville d'Auxerre [AM Auxerre, AA 1, folio LV recto].

- Le 1^{er} février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence du noble homme Jean Regnier l'aîné, bailli d'Auxerre, de Germain Trouvé, licencié en lois, et Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, et de Jean du Val-de-Mercy et Guillemain Préménault, sont comparus en l'église des Cordeliers à Auxerre Pierre Le Masle, abbé du monastère de Saint-Pierre-en-Vallée, et Simon Béchu, prêtre, sous-chantre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre, représentant tous les gens d'église de la ville, ainsi que Jean Regnier le jeune, lieutenant du bailli d'Auxerre, Jean Lourdin, prévôt d'Auxerre, Guénault Lemoine, Jean Gontier, Jacques Driart, Germain Trouvé le jeune, Blaise Tribolé, Simon Lemoine, Simon Gontier, licencié en lois, Jean de Troyes, receveur d'Auxerre, Pierre La Plote, grainetier d'Auxerre, Jean Desbordes l'aîné, Germain Vivien, Casselin Lusurier, Jean Dieulegard, Jean Coquard, Jean de Cheny, Jean Ferron, Robert de Tournay, Jacquinet de Pesselières, Germain de Coiffy, Guillaume Musart, Pierre Grail, Guillaume de Celles (ou Selles), Perrin Gontier, Thierry Hart, Thibault Estoreau (ou Escoreau), Thomas Labbé, Guiot Aubriot, Guillaume Gazon, Simon Carreau, Philebert Delafaye, Denis Delachaume, Guillaume du Val-de-Mercy, Etienne Lerouge, Jacquemin Legoux, Perrin Dupont, Guillaume Tisserant, Huguet (ou Hugot) Chevalier, Perrenet Cousin, Simon Channery (ou Chaumery), Germain Trubert, Guillemain Gautherin, Simon Pardela, Guiot de Villy, Guillaume de Chasnés, Laurent Bureteau, Humbert Michel, Thomas Bourdin, Guillaume Vollant, Thévenin Lebeau, Pierre Dorgelet, Thévenin Cloppin, Thévenin Lemoine, Jean Becquet, Perrin Bézard, Jacquet Tonnaille, Jean Rousseau, Perrin Le Jou et Robin Maubert, représentant tous les bourgeois, manants et habitants de la ville et cité d'Auxerre, lesquels ont nommé comme leurs procureurs généraux et spéciaux les honorables hommes Pierre de Boesques, Ogier Titot, Pierre Desfriches, Etienne de Nomant, Jean Lemoine, Jacques Desfriches et Etienne Baudoin, chargés de les représenter en la cour du parlement de Paris [AM Auxerre, AA 1, folio LVI recto].